

PAS DE QUARTIER POUR NOS DÉCHETS
BROCANTE : SAM. 29 OCTOBRE 2022

Organisée par le Service Environnement

ATTESTATION - INSCRIPTION

Lieu : **Parking du vieux moulin** - Horaires : **6h00 à 13 h00** - Emplacement : prix **10 € *** → superficie **8 m²** (2 m x 4 m)

Je soussigné(e),

Nom : Prénom : DDN :/...../.....

Adresse : Code postal & ville

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° : Nature (CNI, passeport...) :

Délivrée le : Par :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de commerce)
- de non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal)

Fait à le Signature

Attestation à remettre à la Régie Municipale située au 32 Rue du Général de Gaulle lors de l'inscription et du paiement de l'emplacement **au plus tard le jeudi 27 octobre 2022.**

Inscription et paiement préalable obligatoire. Pas d'inscription, ni de paiement le jour de la brocante.

Cette attestation sera jointe au registre des participants tenu par la commune.

Modes de paiement disponibles : Espèces-CB-Chèque (ordre Trésor Public)-Par internet (via "Espace Citoyen")

**Tarif en application de l'arrêté municipal n° 430/2021 du 27 décembre 2021.*

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement ainsi que d'un droit à la portabilité, un droit à la limitation du traitement ou d'opposition. Pour toute information complémentaire, adressez-vous à notre délégué à la protection des données.

PAS DE QUARTIER POUR NOS DÉCHETS
BROCANTE : SAM. 29 OCTOBRE 2022

Organisée par le Service Environnement

ATTESTATION - INSCRIPTION

Lieu : **Parking du vieux moulin** - Horaires : **6h00 à 13 h00** - Emplacement : prix **10 € *** → superficie **8 m²** (2 m x 4 m)

Je soussigné(e),

Nom : Prénom : DDN :/...../.....

Adresse : Code postal & ville

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° : Nature (CNI, passeport...) :

Délivrée le : Par :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de commerce)
- de non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal)

Fait à le Signature

Attestation à remettre à la Régie Municipale située au 32 Rue du Général de Gaulle lors de l'inscription et du paiement de l'emplacement **au plus tard le jeudi 27 octobre 2022.**

Inscription et paiement préalable obligatoire. Pas d'inscription, ni de paiement le jour de la brocante.

Cette attestation sera jointe au registre des participants tenu par la commune.

Modes de paiement disponibles : Espèces-CB-Chèque (ordre Trésor Public)-Par internet (via "Espace Citoyen")

**Tarif en application de l'arrêté municipal n° 430/2021 du 27 décembre 2021.*

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement ainsi que d'un droit à la portabilité, un droit à la limitation du traitement ou d'opposition. Pour toute information complémentaire, adressez-vous à notre délégué à la protection des données.